

Parti libéral. Même les opposants aux dispositions relatives aux indemnités de vie chère admettent que les Canadiens à faibles revenus ne sont pas responsables des pressions inflationnistes.

17. Le gouvernement peut "presser" les provinces de ne pas considérer les crédits au titre de la TPS comme des revenus dans leur détermination de l'admissibilité aux versements d'aide sociale, mais cela ne suffit pas. Le gouvernement fédéral doit en outre obtenir des provinces un engagement en ce sens. Les Canadiens à faibles revenus ne doivent pas devenir les boucs émissaires des provinces qui doivent déjà se serrer la ceinture depuis la réduction des paiements de transfert du fédéral.

18. Le Parti libéral n'appuie pas la création d'un Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS. Plusieurs raisons justifient sa position : Premièrement, le gouvernement affirme que le but principal de l'organisme en question serait d'éduquer les consommateurs au sujet de la TPS. De quelle crédibilité le gouvernement jouira-t-il compte tenu du fait que sa première campagne publicitaire sur la TPS a été jugée "trompeuse" par le président de la Chambre des communes? Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire ce que leur raconte un gouvernement qui fait l'objet de poursuites officielles de la part du Bureau d'éthique commerciale qui l'accuse de publicité trompeuse?

19. Deuxièmement, l'information dont aurait besoin le Bureau d'information aux consommateurs n'existe tout simplement pas. Comment ce petit organisme, doté d'un effectif de 20 personnes, pourrait-il décider, en toute équité, qu'une entreprise ne transfère pas ses économies au titre de la TVF quand celle-ci ne sait même pas le montant qu'elle verse actuellement pour la TVF? Il n'est pas du tout raisonnable d'espérer que le Bureau